



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix neuf septembre à 20H00 le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par la Maire, s'est réuni, en mairie, salle Eugène Guillon, en *session ordinaire*, sous la présidence de Madame PIAULET Christine, Maire.

Réf : SBD/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29
Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20
Pouvoir : 2
Absents : 5

Date de la convocation : 13/09/2019

PRÉSENTS : PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, GAUTHIER Dominique, FRAUDEAU Jean-François, DEBIAIS Viviane, BEAUVAIS Magali, BERGONNIER Pascal, Thierry BEUROIS, BIANCO Lydie, BRUNIER Maud, CHAINE Jean-Paul, CLAVÉ Louis, ERRAÏSS Malika, INGRASSIA Christine, JARASSIER Corinne, LAROCHE Fabienne, LECOQ Christian, MILLIASSEAU Maurice, RENAUD Didier, ROYER Freddy.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

Jacqueline LAGARNAUDIE représentée par C LECOQ
Bruno SULLI représenté par C PIAULET

ABSENTS : BOURMAUD Melinda, BRUÈRE Charlotte, CHABOT Marie-Line, LEVRAULT Charly, PHELIPPEAU Gilles.

Secrétaire de séance : Thierry BEUROIS

DELIBÉRATION N° 151

RAPPORTEUR : Dominique GAUTHIER

OBJET : ADHESION DES COMMUNES DE JOUHET ET MONTMORILLON AU SYNDICAT EAUX DE VIENNE-SIVEER

Il est rappelé que la collectivité est membre d'Eaux de Vienne-Siveer.

Par délibération du 19 juin 2019, le comité syndical d'Eaux de Vienne-Siveer a donné son accord pour **l'adhésion des communes de JOUHET et MONTMORILLON au syndicat Eaux de Vienne-Siveer à compter du 1er janvier 2020.**

Aussi, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur cette adhésion.

VU le code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L5211-18,
VU les statuts du syndicat Eaux de Vienne-Siveer,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- accepte la demande d'adhésion des communes de JOUHET et de MONTMORILLON au syndicat Eaux de Vienne-Siveer à compter du 1er janvier 2020;
- autorise Mme la Maire à mettre en œuvre la procédure permettant à Mme la Préfète de prendre l'arrêté entérinant cette décision.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christine Piaulet, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie de Naintré' and the number '86530'. The signature is a cursive scribble that extends to the right edge of the stamp.